

COMPRENDRE

15E Avenue Saint Jean de Beauregard 91400-ORSAY
Tél. 01 60 10 45 92 <http://comprendre.orsay.free.fr>

Compte rendu de la rencontre-débat du mardi 20 janvier 2015 à Orsay

‘Du « problème de l’immigration » à la « question raciale »’

animée par **Éric FASSIN**

Sociologue, Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

Une cinquantaine de personnes a participé à la rencontre-débat organisée par COMPRENDRE, animée par Éric FASSIN sur le thème : « Du “problème de l’immigration” à la “question raciale” ».

N.B. Ce compte rendu n'a pu être revu par le conférencier

En préalable, notre invité a tenu à préciser un point de déontologie : si, en tant que sociologue, il a une approche technique de la société et dispose d'un langage technique pour en parler avec ses pairs, il estime de son devoir, quand il s'adresse à un public de non-spécialistes, de parler un langage accessible à tous. Eric Fassin a également précisé que c'est délibérément qu'il utilisait le terme 'question', entendant par-là que les objets dont il traite n'existent pas par eux-mêmes indépendamment du regard qu'on porte sur eux, mais sont *construits comme des enjeux* pour la société (question raciale, question homosexuelle, question Roms, etc..)

Le « problème de l’immigration »

Les guillemets veulent souligner ici que l'exposé s'efforcera de préciser quand et dans quelles conditions l'immigration a été constituée, socialement et politiquement, comme un « problème ».

Immigration et histoire nationale

C'est à partir des années 80 que l'immigration est devenue un « problème ». Jusqu'au milieu de la décennie 1970, le « problème » de l'immigration ne se posait pas : dans les années 1950/60, c'est la France qui a fait venir des immigrés comme main d'œuvre pour soutenir l'industrie en expansion. Quant aux populations originaires des D.O.M.-T.O.M., il

s'agissait de citoyens français immédiatement intégrables dans la fonction publique qui en avait besoin (hôpitaux, services publics).

Vers 1975, on a assisté à une montée du chômage qui s'est notamment traduite, dans le discours d'une partie de la société française, par une équation 'immigration = chômage'. Cette affirmation a été reprise dans les années 80 par le Front National qui s'était alors emparé du « problème » de l'immigration. Elle s'est révélée fautive et sans fondement. Les immigrés ne font pas baisser le niveau des salaires, car ils n'exercent pas, le plus souvent, les mêmes métiers que les nationaux. Ils ne pèsent pas non plus sur les finances publiques ; en particulier, l'État, qui les accueille à l'âge adulte, n'a pas à assumer les coûts de leur éducation et de leur formation.

Une fois dénoncées les fausses évidences du « problème de l'immigration », quel autre discours tenir ? Il y avait là un défi pour les sciences sociales, pour l'histoire en particulier. En 1988 est paru, sous la plume de l'historien Gérard Noiriel, un livre important, *Le Creuset français*. Ce livre, la chose est notable, est pratiquement la première histoire de l'immigration en France. En focalisant son attention sur l'immigration, Noiriel a éclairé d'un jour nouveau la forme qu'a prise, en France, la révolution industrielle à la fin du 19^e siècle : à la différence, par exemple, de ce qui s'est passé au Royaume-Uni, la révolution industrielle française s'est effectuée en grande partie par l'apport de l'immigration et non par une transformation brutale du monde rural. Malgré cela, l'immigration ne fait toujours pas partie de notre « histoire nationale », à la différence de ce que l'on peut observer, par exemple, aux États-Unis : aux USA, l'immigration fait partie de l'histoire qu'on se rappelle, en France, non. Cette résistance à l'idée que l'immigration fait partie de notre histoire est illustrée, par exemple, par le temps et les combats qu'il a fallu – 7 ans ! – pour réaliser, récemment, à Paris, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, à l'image du Musée d'Ellis-Island à New York (bien que, dans les années 30, il y ait eu, proportionnellement à l'ensemble de la population, plus d'étrangers en France qu'aux États-Unis).

Même si, sous la pression de la recherche en sciences sociales, on a dû reconnaître que l'immigration est une composante majeure de notre histoire, le problème de la manière dont nous allons nous raconter cette histoire n'est toujours pas réglé. L'acte politique majeur dans ce domaine a été la création en 2007, par N. Sarkozy, du Ministère de l'Immigration **et** de l'Identité Nationale – cette désignation impliquant, exactement à l'inverse de ce que disent les sciences sociales, qu'il y a d'une part l'identité nationale et

d'autre part les immigrés. On voit sur cet exemple que les deux manières de raconter l'histoire ont des conséquences politiques immédiates.

En France, aucun responsable politique n'osera affirmer publiquement qu'il n'y a pas de « problème » de l'immigration et, sur la base de cette idée reçue que l'émigration est un problème, la plupart des personnalités publiques ont adopté un discours à mi-chemin entre les positions de l'extrême droite et celles de l'extrême gauche. La situation est très différente aux USA, où l'immigration n'est pas un « problème » (reconnu par tous), mais un « enjeu » : on veut dire par là qu'aux USA deux discours politiques s'affrontent en permanence sur la réponse à donner à la question : « est-ce un problème ou non ? » Ce qui montre bien les façons respectives d'envisager l'immigration en France et aux USA ne tient pas à des réalités objectives, mesurables, c'est, par exemple, le nombre (estimé) de « sans-papiers » dans les deux pays : on en compte environ 11 millions aux USA pour 300 millions d'habitants et de 200.000 à 400.000 en France pour 66 millions d'habitants, soit proportionnellement environ cinq fois moins.

L'existence d'un « problème de l'immigration » est donc une donnée admise par l'opinion française, toutes tendances confondues. Face à ce « problème », des positions extrêmes ont été prises : à droite (FN), diabolisation de l'immigration, idéologie raciste, à gauche (extrême), attitude angélique (tout va bien, il faut instituer la libre circulation.) Entre ces extrêmes, les politiques, de gauche comme de droite, ont cherché une position de juste milieu, « raisonnable », à égale distance de la diabolisation et de l'angélisme « droit-de-l'homme ». Cette gestion de juste milieu, pendant les trente dernières années, du « problème de l'immigration » a eu un prix : **la racialisation de la société française.**

La « question raciale »

La race, la chose est scientifiquement admise, n'existe pas au sens biologique du terme. Elle n'en existe pas moins, mais comme un *construit social*, fondé sur la perception de la **différence de l'autre** – différence suffisamment forte pour apparaître comme une différence de nature. Le sociologue Norbert Elias, dans son ouvrage *The Established and the Outsiders* (1965), a montré comment, dans une petite ville d'Angleterre, une communauté à tous autres égards parfaitement homogène, s'est trouvée clivée socialement sur un unique critère, celui de la différence de date d'installation – au point que les premiers arrivés (*the established*) et les nouveaux venus (*the outsiders*) se sont mutuellement perçus comme

séparés par une différence quasi naturelle de type racial.

Ce phénomène n'a rien d'exceptionnel. Le même mécanisme de différenciation a pu s'observer, par exemple, entre des Juifs établis en France depuis longtemps et des arrivants récents d'Afrique du Nord ou d'Europe Orientale, ou entre des Français originaires des DOM-TOM ou d'Afrique francophone établis depuis de nombreuses années en métropole par rapport aux immigrants récents. Cette observation vaut aussi pour l'attitude des Roms francisés depuis de nombreuses années par rapport à ceux récemment arrivés de Bulgarie ou de Roumanie. Dans de pareils processus, la racialisation peut être produite à partir de n'importe quoi.

Ce mécanisme de racialisation fonctionne en France précisément depuis qu'on a parlé d'un « problème de l'immigration ». Il se marque dans le fait qu'on parle d'immigrés non seulement pour des personnes qui ont migré, mais aussi pour leurs enfants, qualifiés d'« issus de l'immigration ». Tout se passe comme si une marque d'origine se transmettait à la manière d'une race qui différencierait deux catégories de Français, les Français dits « de souche » étant plus Français que les autres. On est ici à l'opposé de ce qu'avait établi le dénouement juridique donné à l'Affaire Dreyfus, où s'étaient affrontées deux conceptions de la nation – l'une fondée sur l'origine et le sang, l'autre sur le contrat. La version qui l'avait emporté était celle du contrat : est Français non pas celui qui est né Français, mais celui qui respecte le contrat républicain. Cela n'empêche pas l'administration qui délivre les papiers d'identité de faire remplir des formulaires contenant de multiples questions (entre autres sur *l'origine des parents*), d'où il ressort, en fonction des cases qu'on a cochées, qu'il y a selon des critères d'origine, onze façons d'être Français !

Cette conception clivée de l'identité a des conséquences dans le droit : la sanction, rare mais légale, de retrait de la nationalité française, ne menace pas également les Français de souche et les autres. La nationalité apparaît ainsi plus ou moins précaire selon l'origine.

Ces quelques exemples illustrent bien le lien entre *le « problème de l'immigration »* et *la « question raciale »* : le construit racial est fondé sur un regard qui privilégie l'origine.

Le(s) discours sur l' « intégration »

Le terme d'intégration a été pensé d'abord pour l'immigration : c'est aux enfants d'immigrés, considérés comme des immigrants (voir plus haut), de s'intégrer, alors que cette

démarche n'est pas demandée explicitement aux autres jeunes. Autre exemple d'invocation racialisée de l'intégration : si un Français de souche commet un délit, on prend acte du délit et on le juge ; si un Français issu de l'immigration (on a aussi inventé « issu de la diversité ») commet le même délit, on (se) pose la question de son intégration à la société française.

On a, globalement, deux visions politiques de l'intégration :

- vision de droite : *l'intégration « pronominale »* : c'est affaire *aux autres* de **s'intégrer** dans notre société ; le verbe pronominal *s'intégrer* forme une frontière entre ceux à qui il s'applique et les autres ;

- vision de gauche : *l'intégration « transitive »* : c'est affaire à la République d'intégrer dans la nation *tous* les Français sans distinction (*intégrer* = verbe transitif) .

Un exemple d'intégration transitive est la politique menée au 19^e siècle par l'État, qui a consisté à permettre aux paysans, plus ou moins isolés dans leurs terroirs et différenciés par leurs patois, de devenir des Français de plein statut, en leur apportant des écoles, des moyens de communication et des services publics. Le pouvoir politique a créé les conditions pour qu'ils puissent entrer dans le « creuset national » dont parle G. Noiriel. (On pourrait songer à cet exemple d'intégration transitive quand on se demande aujourd'hui comment intégrer les populations plus ou moins marginalisées des banlieues.)

« Problème de l'immigration » : discours de droite et discours de gauche

Si on continue à scruter ce que parler veut dire, on observe que des discours très voisins sur le problème de l'immigration renvoient en fait à des points de vue opposés, de droite et de gauche. É. Fassin soutient que dire « l'immigration est un problème », c'est tenir un discours de droite, tandis que dire « en matière d'immigration, il y a des problèmes », c'est tenir un discours de gauche. Il argumente par comparaison avec des discours tels que ceux qu'on peut entendre, par exemple, d'une part sur le chômage (« le chômage est un problème » – d'où se déduit : il faut tenter de l'éradiquer), d'autre part sur l'école (« dans l'école, il y a des problèmes » – d'où se déduit : il faut les résoudre). Si l'immigration « est un problème », il faut fermer les frontières ; si « dans l'immigration, il y a des problèmes » , il faut revoir la politique d'accueil des immigrants.

La « question des Roms »

En France, quand on parle des Roms, on pense à ceux qui vivent dans les bidonvilles ou dans des squats, et qui viennent de Bulgarie ou de Roumanie, pays membres de l'Union

Européenne, ce qui (depuis le 1^{er} janvier 2014) leur donne le droit de venir en France s'ils le souhaitent. Ce ne sont pas des immigrés comme les Africains : leur statut rappelle plutôt celui des paysans français au 19^e siècle, ou encore ceux des jeunes des banlieues : ils ont le droit d'être là. Mais on ne veut pas d'eux (en particulier les riverains que leur présence incommode de diverses façons), et le problème devient « comment s'en débarrasser ? »

Dans les communes où ils s'installent, l'attitude la plus fréquente est de chercher à les en faire partir en leur rendant la vie invivable (refus de leur fournir des équipements sanitaires, de ramasser leurs ordures, etc.), l'idée étant de les faire partir d'eux-mêmes, pour éviter d'avoir à procéder à des expulsions. Compte tenu du fait que les Roms vivaient dans des conditions très difficiles dans leur pays d'origine, obtenir leur départ spontané suppose qu'on leur inflige des conditions de vie particulièrement intolérables. Au nom de quoi ? On retrouve ici la problématique de la racialisation : en créant, par la persécution même qu'on leur inflige, une image inhumaine des Roms, on se donne le « droit » de les traiter avec inhumanité. É. Fassin propose cette définition de la race (hors de tout critère biologique) : « *La race est ce qui permet de traiter de façon inhumaine des êtres humains sans pour autant se sentir soi-même inhumain.* »

Dans ce contexte de la racialisation, il y a encore un mot qui mérite d'être relevé, un mot qui a circulé d'un orateur à l'autre dans les discours de la droite (Claude Guéant, Nicolas Sarkozy), mais aussi de la gauche (Manuel Valls) – le mot de **vocation**. Les Roms qui nous encombrant auraient « vocation » à retourner chez eux – autrement dit leur culture (nomadisme, refus de la scolarisation...) les prédispose à rentrer chez eux. Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage. Qui veut chasser les Roms décide de leur vocation. Mais cette prétendue « vocation », on oublie de dire qu'elle est le résultat des conditions de vie qu'on leur a faites – le nomadisme étant imposé par les expulsions et le défaut de scolarisation par le changement incessant de résidence. Une fois encore, la racialisation est à l'œuvre.

Discussion (extraits)

Q. Quand on tient le discours que vous tenez et qui déconstruit profondément la notion de race, ne serait-il pas justifié (et prudent, si on ne veut pas s'exposer à l'accusation de racisme) de mettre des guillemets au mot race ?

Pour notre livre de 2006, *De la question sociale à la question raciale ?*, mon frère et moi nous sommes posés la question. Finalement, nous avons renoncé aux guillemets. C'est,

de ma part au moins, un choix politique. Parler de race, sans guillemets, a pour effet de mettre tout le monde mal à l'aise – et ce malaise est délibérément provoqué, notre but comme auteurs n'étant pas d'euphémiser en tenant un propos lénifiant. Notre choix est-il productif ou contre-productif ? Gagnerait-on à évacuer le terme de *race*, qui figure dans la Constitution (« sans distinction de race ») ? On constate que l'évitement du mot (même dans les discours du FN, qui ne parle jamais de race) n'empêche pas le racisme de prospérer.

Q. Que faites-vous du terme « communauté » ?

Je ne l'emploie pas, pas plus que « groupe ethnique », qui renvoie forcément à l'origine. J'utilise le terme **minorité**. Avec un sens très précis, qui n'a rien de quantitatif : les minorités sont pour moi des groupes *dont les droits ont été minorés* ; dans ce sens, les femmes, qui sont quantitativement majoritaires, sont une minorité – une minorité produite par des discriminations, et non définie par des traits communs ethniques, culturels ou autres. Dans cette logique, les caractéristiques « communautaires » (pratique religieuse, observances alimentaires) peuvent disparaître sans que pour autant le fait minoritaire se dissolve : on a beau être peu ou pas pratiquant, on *se sent* juif ou musulman face à la montée de l'antisémitisme ou face aux attaques contre l'Islam.

Q. Est-ce que votre analyse de la « racialisation » n'oblitére pas le fait que les minorités racialisées sont aussi clivées en termes de ségrégation sociale, selon leur classe dans la société d'origine ?

Les choses sont en effet complexes. Mais il serait inexact de penser que, en dernière instance, tout se ramène à la classe. En fait, on observe souvent que la classe d'origine passe au second plan par rapport à la race. Beaucoup d'immigrants sont diplômés, ce qui n'empêche qu'on les retrouve dans des professions correspondant non à leurs diplômes mais à leur race (« les veilleurs de nuit les plus diplômés du monde »). Quand la quasi totalité des vigiles sont noirs ou que les caisses des supermarchés sont tenues par des femmes, cela constitue une sorte de ségrégation que la société finit par admettre comme naturelle.

Q. Ne simplifiez-vous pas les choses en évacuant, ou en sous-estimant, dans votre analyse des données culturelles bel et bien réelles dans certain groupes sociaux ? Nous avons accueilli il y a quelques années à une soirée de Comprendre des gens du voyage, et il nous est apparu que, par exemple, le nomadisme ou la limitation au primaire de la scolarisation de leurs enfants correspondaient vraiment à des choix de leur part, faisait partie de leur culture

– *différente de la nôtre et que nous ne leur avons pas imposée (comme le nomadisme forcé des Roms qu'on expulse de leurs camps).*

Il est exact qu'il faut distinguer entre les Roms et le gens du voyage, ces derniers étant une catégorie définie en droit français. Quant à la 'culture' – qu'il s'agisse de celle d'un groupe social ou d'un autre – il faut bien voir qu'elle ne constitue pas une norme gravée dans le marbre et immuable ; elle évolue dans l'histoire au sein de chaque société et est le produit des conditions sociales. Or, quand on explique le monde par la culture, on fait comme si la culture était un invariant figé.

Q. L'accueil des immigrés dans les autres pays européens ?

Au Royaume-Uni, où le souvenir de l'Empire laisse encore beaucoup de traces, les immigrés issus des territoires de l'ancien empire colonial sont mieux accueillis que ceux issus des anciennes colonies françaises ne le sont quand ils arrivent en France.

Les Roms sont beaucoup mieux accueillis en Espagne qu'en France (une enquête a montré – ce n'est qu'un exemple, mais il est significatif – qu'il y avait une différence sensible entre les Roms des deux pays en termes d'accès aux toilettes). On tend toutefois aujourd'hui vers une position commune au niveau de l'Europe.

Q. Droit du sol ou droit du sang ?

La « droit du sang » monte en puissance en France, et pas seulement véhiculé par le F.N. Sur le fond, le problème est relativement mineur ; mais il faut un débat public, qui fait défaut actuellement dans notre pays.

Q « Immigration subie », « immigration choisie » ?

Ces notions et ces termes remontent à N. Sarkozy en 2005. En fait, la plus grande partie de l'immigration dite « subie » est légale car elle concerne les demandeurs d'asile, le regroupement familial, ou encore les étudiants et les mariages mixtes.

Q. Les conditions de scolarisation

La scolarisation n'offre pas les mêmes choix à tous puisque la quasi-totalité des enfants d'origine musulmane vont dans les écoles publiques : à la différence de ce qui existe pour les autres confessions, il n'existe pratiquement pas d'écoles privées musulmanes en France.

Q. Le droit de vote des étrangers aux élections locales ?

L'opinion publique française est de plus en plus favorable à ce que ce droit soit accordé aux étrangers résidant en France, mais les partis politiques traînent les pieds par crainte de

voir ces nouveaux électeurs perturber par trop le jeu électoral et desservir leurs intérêts. Pour faire évoluer positivement la question, il faut trouver un biais pour faire que le prix à payer par les partis soit plus important s'ils tiennent un discours xénophobe que s'ils tiennent le discours opposé.

Bibliographie

Didier Fassin, Éric Fassin, *De la question sociale à la question raciale ?* (La Découverte, 2006).
Aurélié Windels, Carine Fouteau, Éric Fassin, Serge Guichard, *Roms & riverains : une politique municipale de la race* (La Fabrique, 2014).
Éric Fassin, *Gauche : l'avenir d'une désillusion* (Textuel, 2014)
Gérard Noiriel, *Le Creuset français - Histoire de l'immigration - XIX^e-XX^e siècles* (Paris, Seuil, 1988).